

# Bulletin

## hebdomadaire canadien

Vol. 26, N° 21

26 mai 1971

### PERSPECTIVE D'UN COMMERCE ÉLARGI AVEC L'EUROPE

Le Canada a résolu d'accroître sa part des marchés européens, "part qui n'est aucunement proportionnée à son potentiel global de commerce extérieur". C'est ce que déclarait le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin lors d'un discours prononcé récemment en présence de 300 financiers, hommes d'affaires et industriels allemands à Bonn.

Le ministre adressait la parole à un déjeuner offert lors du séjour d'une mission canadienne commerciale et industrielle en République fédérale d'Allemagne. La mission se composait de 28 hommes d'affaires dirigeants du Canada et de 12 représentants des Gouvernements fédéral et provinciaux.

Le ministre a déclaré que le Canada s'intéresse davantage à la vente de ses produits dans tous les pays d'Europe. Il a signalé que plus d'un tiers du personnel de son Service de délégués commerciaux est en poste sur le continent européen, et a ajouté

que la mission qu'il dirigeait de même que l'accord de coopération scientifique et technologique que le Canada vient tout juste de signer avec la République fédérale d'Allemagne, entrent dans le cadre de son programme d'expansion des exportations. "Nous verrions d'un bon oeil la République fédérale prendre des initiatives semblables au Canada," a-t-il ajouté.

#### ACCORD SCIENTIFIQUE

M. Pepin et M. Walter Scheel, ministre des Affaires étrangères d'Allemagne, ont signé le 16 avril un accord de coopération dans les domaines scientifiques et technologiques. Selon les termes de cet accord, une attention immédiate sera accordée aux échanges de techniques de construction, de *software* d'ordinateurs, ainsi que de connaissances océanographiques, géophysiques et métallurgiques.

M. Pepin a rappelé que la prospérité canadienne dépendait, dans une très grande mesure, de la libéralisation accrue du commerce international. Le ministre ajoutait: "Notre politique commerciale reflète nos objectifs dans ce domaine. Nous préconisons obstinément la libéralisation du commerce sur une base multilatérale. Nous voulons que les membres de la Communauté économique européenne (CEE) sachent que le Canada s'intéresse de très près aux pourparlers en cours relativement à l'élargissement des cadres de la CEE".

M. Pepin a déclaré que si la CEE n'adoptait pas une politique tournée vers l'extérieur, elle pourrait par le fait même compromettre les perspectives d'une coopération accrue dans le commerce international. "L'Allemagne occupe un rang important dans le commerce mondial et je suis sûr qu'elle est pleinement consciente de ces dangers," a-t-il dit.

M. Pepin a ajouté qu'un certain nombre de pays qui partagent les mêmes idées que le Canada oeuvreront cette année dans les cadres de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) dans le but d'accroître les bonnes relations entre une CEE

#### SOMMAIRE

Perspective d'un commerce élargi avec l'Europe .....	1
Nouvelles publications des Musées nationaux .....	2
Vente de blé à la Syrie .....	2
Conférence des ministres du Travail .....	3
Le réseau géodésique canado-américain .....	3
Les droits d'auteur et la télévision par câble .....	3
Étude sur les plans des pénitenciers .....	4
L'Aide à l'exploration minière .....	4
Le développement du colza .....	5
Normes d'inflammabilité pour articles de literie .....	6
Index mensuel .....	7

agrandie et les autres pays du monde. "Nous comptons sur la coopération de l'Allemagne avec les autres pays exportateurs, pour faire prévaloir une politique constructive dans ce domaine."

Le ministre a ajouté que: "L'économie canadienne a besoin de capitaux et si nous voulons atteindre nos objectifs économiques, la demande de fonds d'investissements sera très prononcée. Le rythme accéléré de l'expansion du Canada au cours des années 1970 devrait offrir d'excellentes occasions d'investissement tant à l'étranger qu'aux Canadiens eux-mêmes."

#### INVITATION AUX INVESTISSEURS ÉTRANGERS

M. Pepin a signalé que le Canada offre l'un des champs d'action les plus fertiles aux entreprises financières en Amérique du Nord. "De fait, plusieurs de vos sociétés les plus importantes, y compris *Siemens, Hoechst, Basf, Bayer, Mannesman et Bosch* ont des usines au Canada," a dit le ministre, ajoutant que les investissements allemands de 440 millions de dollars sont relativement peu élevés si l'on considère que le montant total des investissements au Canada est d'environ 25 milliards de dollars. "Je voudrais que vous accordiez une attention particulière aux occasions d'investissements qui s'offrent au Canada. Vous pourrez de la sorte participer et bénéficier, dans une plus large mesure du vaste potentiel de notre pays ainsi que du climat favorable qui y prévaut."

M. Pepin a signalé aussi que le Canada est abondamment doté de matières premières et de ressources d'énergie, et qu'il dispose d'une grande source de main-d'oeuvre instruite et spécialisée. En outre, les Gouvernements fédéral et provinciaux offrent une assistance financière généreuse à l'industrie, tant au pays-même qu'à l'étranger.

"Le climat que nous offrons est l'un des plus accueillants au monde pour ce qui est des investissements profitables, a dit M. Pepin. Il n'existe chez nous aucune restriction sur les déplacements de capitaux, ni sur le rapatriement des bénéficiaires ou autres capitaux que possèdent les sociétés étrangères établies au Canada.

"Nos bureaux commerciaux à Bonn, Düsseldorf et Hambourg sont à votre disposition en tout temps et sont en mesure de vous obtenir des renseignements précis et rapides directement du Canada".

#### NOUVELLES PUBLICATIONS DES MUSÉES NATIONAUX

C'est maintenant à l'aide de l'une des dernières publications des Musées nationaux du Canada que de jeunes Indiens apprendront à lire et à écrire leur langue. En effet, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien vient d'acheter mille copies de *t'a: t'a: qsapa, A Pratical Orthography for Nootka* de

Alexander Thomas et E.Y. Arima, afin de les distribuer aux enfants indiens dans les écoles de la Côte ouest.

Beaucoup de jeunes dans cette région ont montré un grand intérêt pour la préservation de leur langue traditionnelle. Cette méthode d'écriture leur permettra d'atteindre ce but plus facilement. Elle a été agencée de façon à rendre l'apprentissage du nootka facile aux personnes ayant l'habitude de l'anglais écrit. Ses caractères peuvent se taper à peu près tels quels sur une machine à écrire.

M. Eugène Arima était, jusqu'à récemment, ethnologue au Musée national de l'Homme. Monsieur Thomas, lui, est un chef indien de Port-Alberni (Colombie-Britannique); il a appris à écrire sa langue en 1913-14 du docteur Edward Sapir, alors anthropologue au Musée national de l'Homme et qui travaillait dans cette région.

Cette publication n'est pourtant que l'une des douze que les Musées nationaux viennent de publier en archéologie, ethnologie, histoire, paléontologie et zoologie. Sept d'entre elles se rapportent à des disciplines du Musée national de l'Homme, les cinq autres au Musée national des Sciences naturelles. Celles du Musée national de l'Homme virent le jour grâce au Fonds Margaret Hess d'étude canadiennes, institué en 1970.

Une autre publication en ethnologie, *The Girl Who Married the Bear*, de Catharine McClellan, raconte une histoire populaire chez les indiens du Sud du Yukon. Selon la légende, un ours prend forme humaine pour attirer une jeune fille qui a insulté le peuple des ours.

Bien que s'adressant d'abord aux chercheurs, plusieurs de ces publications sauront aussi intéresser le grand public. Ceux qui se passionnent d'archéologie, de dinosaures, d'histoire, de céramique ou de poterie les apprécieront grandement. La longueur des textes varie entre 16 et 82 pages.

#### VENTE DE BLÉ À LA SYRIE

Le ministre de tutelle de la Commission canadienne du blé, M. Otto E. Lang, a annoncé qu'une vente additionnelle de 150,000 tonnes métriques (5.5 millions de boisseaux) de blé avait été faite à la Syrie. Les expéditions ont déjà commencé et se poursuivront jusqu'en novembre.

La vente, dont le produit s'élève à environ 11 millions de dollars, a été négociée par l'entremise de *Northern Sales (1963) Ltd.*, de Winnipeg, un agent de la Commission canadienne du blé. Deux ventes semblables se chiffrant par 300,000 tonnes métriques ont été faites l'an dernier à la Syrie, toutes deux par l'entremise de *Northern Sales*.

M. Lang a dit que ces ventes ont été faites grâce aux conditions plus accessibles de crédit consenties par le Gouvernement pour encourager les ventes dans les pays en voie de développement.

## CONFÉRENCE DES MINISTRES DU TRAVAIL

Les ministres fédéral et provinciaux du Travail du Canada ont tenu récemment une Conférence de deux jours à Ottawa. Leurs délibérations ont porté surtout sur les modifications récentes et les modifications projetées aux lois du travail, le mode de détermination du salaire minimum et les mesures de protection des droits des femmes dans les rangs de la population active.

### SUJETS À L'ÉTUDE

Les ministres ont passé en revue le salaire minimum établi au niveau des divers gouvernements par tout le Canada et ont examiné ensemble un certain nombre de facteurs dont il faut tenir compte dans l'établissement de niveaux minimums de salaire. Ils ont convenu que ces facteurs diffèrent, à divers degrés, d'un gouvernement à l'autre. Ils ont également convenu que les ministères du Travail devraient procéder à une étude plus intensive des répercussions économiques du salaire minimum dans des industries et des régions données ainsi que du rapport qui existe entre le salaire minimum et d'autres aspects de la politique sociale.

Les ministres ont discuté la nécessité d'une amélioration des lois qui ont trait aux femmes dans les rangs de la population active, y compris les lois visant à établir l'égalité des possibilités, l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale et le droit au congé de maternité. Au cours de la discussion, ils ont passé en revue les recommandations pertinentes de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme et les normes établies dans les conventions de l'Organisation internationale du Travail. Il y aura de nouvelle consultation entre le Gouvernement fédéral et les autorités provinciales à mesure que se poursuivra l'étude des recommandations de la Commission royale d'enquête.

L'étude des modifications récentes et des modifications projetées aux lois du travail a porté sur un certain nombre de sujets, notamment ceux des relations du travail, des normes du travail et de la sécurité. Une discussion franche a permis de mieux comprendre les raisons qui motivent l'évolution de la politique au niveau des divers gouvernements.

La Conférence s'est déroulée sous la présidence du ministre fédéral du Travail, M. Bryce Mackasey, et a réuni sept ministres provinciaux.

## LE RÉSEAU GÉODÉSIQUE CANADO-AMÉRICAIN

Le transport, vers la fin mars, de stations d'observation à Frobisher Bay, sur l'île Baffin, et à St-Jean, Terre-Neuve, a marqué la dernière étape d'un programme mixte canado-américain de triangulation géodésique par satellite. Ainsi naîtra le réseau géodésique le plus précis jamais réalisé au Canada. Ces travaux auront également permis d'améliorer la correction et la densification du canevas géodésique déjà existant.

La technique consiste à photographier des ballons-satellites (d'abord ECHO 2 et maintenant PAGEOS) contre un arrière-plan d'étoiles. La connaissance exacte de la position des étoiles et des satellites et la précision du chronométrage (au cent millième de seconde près) suffisent à déterminer la position des stations d'observation avec une marge d'erreur d'environ un pied par 200 milles, contrairement à celle des levés géodésiques classiques qui est d'environ un pied par 10 à 40 milles.

Grâce aux observations effectuées à Whitehorse, Yukon, et à Cambridge Bay (Territoires du Nord-Ouest), le réseau canadien sera relié aux stations semblables de l'Alaska et des îles Aléoutiennes. Les observations débiteront immédiatement à St-Jean (Terre-Neuve) tandis qu'elles reprendront à Frobisher Bay vers la fin de septembre.

Commencés en 1964, les levés sur le terrain au Canada prendront fin en mars 1972. L'abondance des données ainsi recueillies et la complexité de leur traitement feront en sorte que les positions finales des stations ne seront connues que vers 1975, date à laquelle il faudra réajuster entièrement le canevas planimétrique de précision de l'Amérique du Nord.

La Direction des levés et de la cartographie du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, de même que le Service cartographique du ministère de la Défense nationale et le *National Ocean Survey* des États-Unis sont chargés de la mise en application de ce programme mixte canado-américain. L'aspect canadien du programme fait partie d'une vaste entreprise nord-américaine de densification, elle-même comprise à l'intérieur du Programme de géodésie par satellite à l'échelle mondiale. Ce programme universel, récemment complété, relie pour la première fois dans l'histoire, des points de tous les continents en un seul réseau géodésique unifié.

## LES DROITS D'AUTEUR ET LA TÉLÉVISION PAR CÂBLE

Les exploitants de services de télévision par câble ne devraient plus être entièrement exempts d'obligations en ce qui touche le droit d'auteur, a déclaré récemment le Conseil économique du Canada.

Même s'il est souhaitable, dans la plupart des cas, que les titulaires de droits d'auteur soient rémunérés en proportion de l'utilisation publique qui est faite de leur oeuvre, les tribunaux ont placé les systèmes de télévision par câble dans une situation tout à fait à part, étant donné que ceux-ci n'entrent pas dans la catégorie des "stations de diffusion" sans fil au "public". Une conséquence de cet état de choses est que les compagnies de télévision par câble ne sont pas tenues de verser aux sociétés perceptrices de droits d'auteur les redevances soumises à la réglementation gouvernementale que les stations de télévision elles-mêmes paient à ces sociétés qui représentent les auteurs et les compositeurs.

Comme le souligne le Conseil dans son *Rapport sur la propriété intellectuelle et industrielle*, le mode de diffusion — que ce soit par câble coaxial ou par ondes hertziennes directement des stations de télévision d'où proviennent les émissions — ne devrait avoir aucune importance dans la détermination des responsabilités à l'égard des titulaires des droits d'auteur.

Dans les cas où un service de diffusion par câble capte et retransmet des émissions de télévision sans les modifier, — en particulier, sans y supprimer ou y remplacer les annonces commerciales —, la station d'origine pourrait imposer aux annonceurs un tarif publicitaire plus élevé, vu qu'ils atteignent ainsi un marché plus étendu. Alors, estime le Conseil, le surcroît de recettes qui en résulterait pour la station de télévision fournirait aux sociétés perceptrices des droits de représentation, et aux autres titulaires de droits d'auteur, une excellente base de négociations en vue d'un relèvement des redevances.

Cependant, si les services de transmission par câble laissaient tomber une partie ou la totalité des annonces, ou si l'émission originale ne renfermait aucune publicité, il faudrait alors, comme le propose le Conseil économique, exiger que ces services tiennent toujours le Conseil de la radio-télévision canadienne au courant du traitement qu'ils font subir aux émissions originales.

“Dans les cas de modifications, ou dans ceux où le coût de l'émission captée n'est pas acquitté par la publicité, la compagnie de diffusion par câble pourrait être tenue de verser un montant raisonnable aux titulaires des droits d'auteur, soit par le moyen d'une licence obligatoire soit par des ententes négociées avec les propriétaires du réseau sans fil.”

D'autre part, lorsque des sociétés de télévision par câble transmettent d'autres émissions, — comme celles qu'elles réalisent elles-mêmes ou qu'elles diffusent pour d'autres, telles des émissions communautaires ou éducatives, par exemple —, elles devraient avoir, du point de vue du droit d'auteur, les mêmes responsabilités à l'égard des auteurs et autres titulaires de droits d'auteur que les exploitants de stations sans fil.

La diffusion d'émissions au delà des frontières nationales pose des problèmes plus compliqués, qui deviendront même plus difficiles encore lorsque seront lancés des satellites pouvant transmettre des émissions directement dans les foyers sans passer par des stations terrestres. De l'avis du Conseil, ces problèmes devront être réglés au moyen d'ententes internationales.

## ÉTUDE SUR LES PLANS DES PÉNITENCIERS

La Société canadienne de Criminologie a reçu une subvention de \$23,120 du *Donner Canadian Foundation* de Toronto aux fins d'effectuer une étude sur la “souplesse des installations carcé-

les”. M. Kenneth L. McReynolds, architecte et conseil en matière de recherches et création à Toronto, doit effectuer l'étude. La Société est une affiliée du Conseil canadien de Développement social. L'étude vise à développer une méthode utile au moyen de laquelle les architectes et les administrateurs de pénitenciers pourront évaluer la souplesse relative de l'espace réservé au programme physique dans les installations carcérales actuelles et dans les plans destinés aux nouvelles installations. L'étude se propose également de les aider à comprendre l'influence exercée par le milieu physique sur le comportement des détenus. Par “souplesse” M. McReynolds veut dire que l'espace dans une certaine section donnée doit pouvoir se prêter à des changements qui seraient, au besoin, apportés dans les programmes correctionnels, sans pour cela devoir démolir les murs. A défaut de cette souplesse, les nouveaux programmes pourraient échouer, comme c'est trop souvent le cas actuellement. Des interviews menées auprès des utilisateurs de trois installations pour jeunes délinquants, deux au Canada et une aux États-Unis, ainsi que l'annotation des observations émises par les intéressés, seront terminées au cours de l'année prochaine.

## L'AIDE À L'EXPLORATION MINIÈRE

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, a annoncé récemment que le programme d'aide à l'exploration minière dans le Nord sera poursuivi au cours de l'année financière 1971-1972 et qu'une somme de deux millions de dollars y sera affectée.

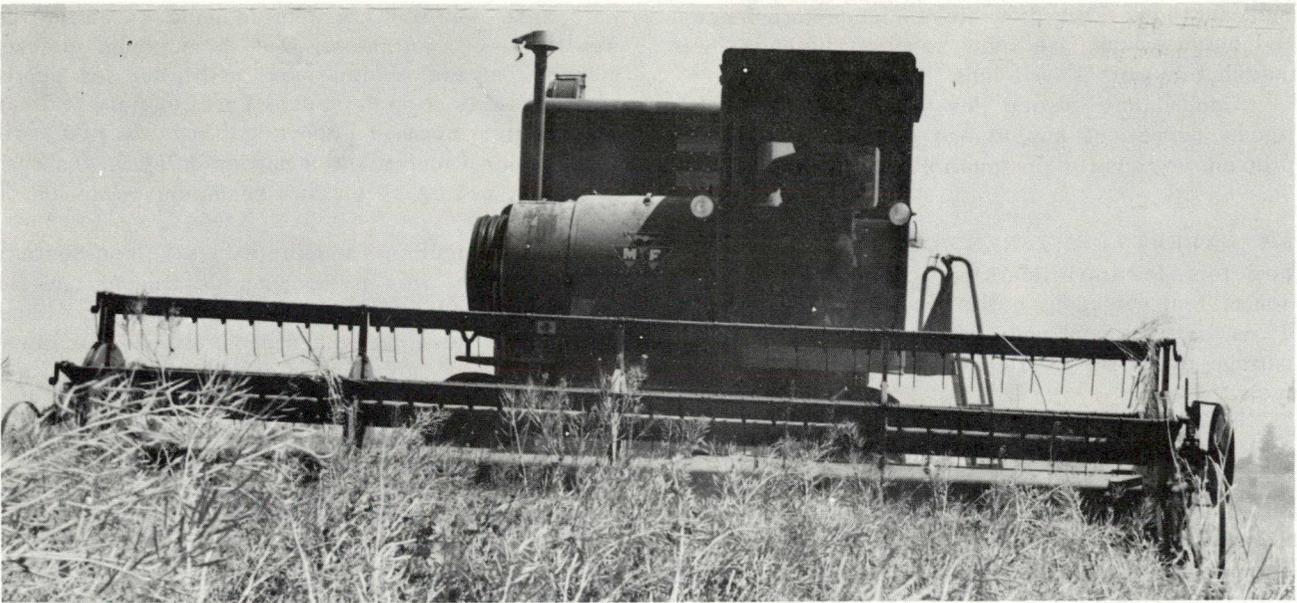
Le programme, qui avait été momentanément interrompu en juillet 1969, en raison du manque de fonds, a été repris en juin 1970. Depuis cette date, 91 demandes ont été présentées et 108 projets d'exploration ont fait ou feront l'objet de subventions à même le fonds qui avait alors une valeur d'un million de dollars.

Le règlement, qui précise les conditions de l'assistance à accorder, autorise des contributions financières directes dans le cas de dépenses d'exploration approuvées et engagées par des citoyens canadiens ou par des sociétés à participation majoritaire canadienne.

### PRINCIPES D'APPLICATION

L'aide est désormais consentie dans l'ordre de réception des demandes soumises. Seuls sont retenus les projets dont l'exécution ne doit être entreprise qu'à une date postérieure à celle de la présentation de la requête.

L'aide consentie à un particulier qui désire exécuter un ou plusieurs projets d'exploration au Yukon ou dans les Territoires du Nord-Ouest est limitée à un montant global de \$50,000, et, de toute façon, ne devra pas dépasser 40 p. 100 des dépenses d'exploration approuvées.

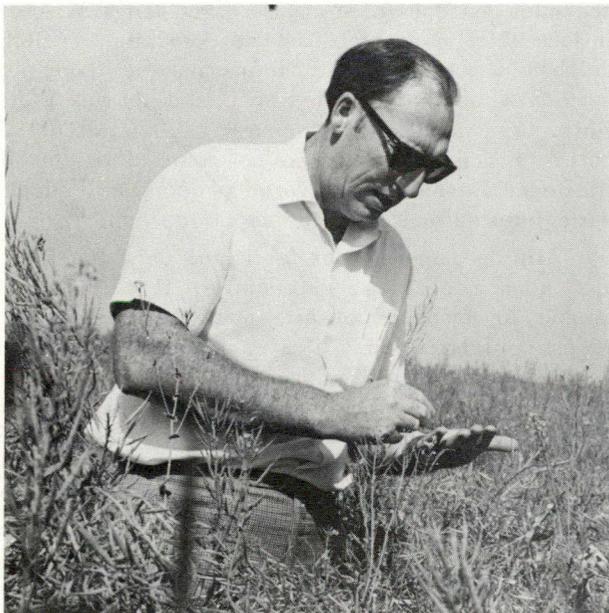


*Une des moissonneuses-batteuses au travail dans l'Imperial Valley, Californie.*

## LE DEVELOPPEMENT DU COLZA

La récolte des superficies de colza canadien cultivé dans les champs irrigués de la riche Imperial Valley (Californie) vient d'être sérieusement compromise. En effet, les gelées ont d'ores et déjà considérablement réduit une récolte qui paraissait exceptionnellement élevée. Ces gelées inattendues, les pires à survenir en vingt ans, ont détruit la plus grande partie de la récolte.

La nouvelle variété Span, faible en acide éruici-



*M. D.A. Cooke, du ministère de l'Agriculture (Station de recherches de Melfort, Saskatchewan) examine un champ de graine de colza.*

que, du type *Campestris* (véritable espèce de colza) est la seule que l'on ait mise en culture dans l'Imperial Valley et dans plusieurs champs de l'Arizona, dans le but de fournir les graines nécessaires à l'ensemencement de 1972 et de donner des approvisionnements destinés à la transformation en huile et en farine de colza cet hiver.

Les moissonneuses-batteuses sont entrées en action dans le premier des champs de colza le 31 mars. Dès le début de l'opération, elles se déplaçaient très difficilement et elles se sont trouvées en butte à des difficultés de battage. En fait, les arrêts et les marches arrière ont été plus fréquentes que le fonctionnement normal. A la tombée de la nuit, on n'avait récolté que 15 acres à l'aide de trois moissonneuses-batteuses, et rempli seulement à moitié la caisse d'un camion de dix tonnes.

Les moissonneuses-batteuses sont obligées de fonctionner à allure réduite, car les tiges sont encore vertes bien que les graines soient déjà mûres. Si les conducteurs augmentent la ventilation de leurs machines pour éliminer la paille, les graines se trouvent soufflées en même temps à l'arrière de la moissonneuse-batteuse; s'ils réduisent cette ventilation, l'engin doit rouler très lentement pour éliminer les pailles.

Quelques difficultés ont également résulté de l'emploi de dessiccants destinés à amener la récolte à un stage permettant la moisson. Afin d'être efficaces, ces produits doivent être appliqués pendant la partie la plus chaude de la journée. Or, la réglementation californienne étant exceptionnellement stricte en ce qui concerne l'emploi de produits de traitement, aucune pulvérisation ne peut être effec-

tuée tant que l'air présente quelques turbulences. Malheureusement, il a venté pendant plusieurs jours au début du mois d'avril dans l'Imperial Valley.

Cependant, lorsque les conditions atmosphériques permettent aux avions d'opérer, ils accomplissent un travail d'une qualité remarquable.

#### LES EXPERTS DEMEURENT OPTIMISTES

Toutefois, les travailleurs participant à cette opération restent persuadés qu'ils récolteront 1 million de livres, suffisamment pour assurer en deux ans un démarrage massif des variétés faibles en acide érucique.

En dépit de ces problèmes récents, le programme de développement du colza est un succès. Les agents chargés par le Gouvernement de sélectionner les cultivateurs et les régions de l'Imperial Valley pour ces mises en culture ont accompli un travail exceptionnel, aux dires de M. D.A. (Doug) Cooke, de la Station de recherches de Melfort (Saskatchewan), qui veille à la bonne marche de l'opération.

La culture a été menée d'une façon remarquable, et n'eût été de ces gelées inattendues, la récolte aurait dépassé toutes les prévisions.

Les plans devant permettre de tirer pleinement parti de l'accroissement de la quantité des semences d'hiver de Span sont déjà établis, et les huileries

ont passé des contrats pour la mise en culture de superficies importantes. Des producteurs de semences ont été choisis pour multiplier les approvisionnements de graines de Span, et également d'une autre variété nommée Zéphyr, au cours de l'été, afin de subvenir à toutes les demandes de semences commerciales devant servir aux semis du printemps de 1972.

"Les apiculteurs qui, après les gelées destructrices, étaient très préoccupés de trouver une floraison utilisable par leurs abeilles, ont trouvé dans les champs de colza une réponse idéale aux questions qu'ils se posaient. Certains d'entre eux qui avaient transporté leurs ruches à proximité des champs de colza ont réalisé des dizaines de milliers de dollars de profits, lorsque l'on regarde l'augmentation de la vigueur et de la puissance de production," nous dit M. Cooke.

Les apiculteurs, tout comme les exploitants locaux, sont intéressés au plus haut point par les augmentations futures des nouvelles variétés canadiennes de graines de colza.

Toutes les récoltes de graines de colza canadiennes pourraient être constituées en 1972 de nouvelles variétés, donnant ainsi à cette industrie canadienne une avance décisive en tant que fournisseur principal de graine de colza à faible teneur en acide érucique dans le monde entier.

#### NORMES D'INFLAMMABILITÉ POUR ARTICLES DE LITERIE

Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Ron Basford, a annoncé récemment que depuis le 31 mars 1972 tous les draps, couvertures et autres articles de literie fabriqués ou importés au Canada doivent répondre à des normes d'inflammabilité.

M. Basford a fait remarquer que la nouvelle Loi sur les produits dangereux permet maintenant la prise de mesures efficaces lorsque des facteurs de risque se précisent en ce qui concerne les produits de consommation. Il a ajouté que certains genres d'articles de literie qui ne répondent pas aux nouvelles normes de sécurité se vendent sur le marché depuis plusieurs années.

"La Direction des normes de mon ministère poursuit des essais relatifs à l'inflammabilité des produits textiles depuis plus d'un an, a révélé M. Basford. Ces essais ont fait nettement ressortir la nécessité d'établir des normes fondamentales de sécurité pour la literie, étant donné surtout qu'un nombre appréciable d'incendies qui s'attaquent aux maisons se déclarent dans la chambre à coucher."

#### NORME STANDARD DE SÉCURITÉ

M. Basford a souligné la nécessité de situer le niveau de sécurité au degré le plus élevé possible.

L'essai type de résistance consiste à mesurer la vitesse de combustion d'une bande de tissu de cinq pouces dans des conditions déterminées. Un tissu ayant une vitesse de combustion de moins de quatre secondes est considéré comme étant dangereusement inflammable dans le cas de produits à fibres saillantes. Cette vitesse minimum a été fixée pour nombre de produits textiles au Canada et aux États-Unis. Cependant, afin d'assurer un surcroît de sécurité en ce qui concerne ce genre d'articles de literie au Canada, l'on a pris la décision d'adopter immédiatement une norme de sept secondes.

Afin de permettre aux fabricants de se conformer aux normes accrues de sécurité, il a fallu leur laisser le temps nécessaire pour modifier les procédés de fabrication. "J'ai examiné non seulement le programme mais également la date d'entrée en vigueur avec l'Association des consommateurs du Canada et le Conseil canadien du commerce de détail; tous deux font bon accueil et souscrivent à la ligne de conduite proposée," a déclaré le ministre.

"J'ai bien fait comprendre aux représentants de l'industrie textile qu'il faut agir avec célérité pour corriger cette situation, a ajouté le ministre. J'ai reçu l'assurance de leur entière collaboration et je suis confiant que presque toute la literie en cours de production répondra à la norme plus rigoureuse, avant la fin de la présente année."

## INDEX MENSUEL

(Vol. 26 – Mai 1971)

### Accords internationaux

- Accord avec la République Dominicaine concernant la radio d'amateur, No 18, p. 4
- Accord canado-iranien, No 20, p. 2
- Accord scientifique Canada-Belgique, No. No 20, p. 5

### Affaires extérieures

- Ambassadeur canadien à Pékin, No 18, p. 6
- Rapport de M. Sharp sur son voyage en Europe, No 20, p. 1
- Une plus grande coopération avec l'OEA, No 18, p. 1

### Agriculture

- Le développement du colza, No 21, p. 5

### Aide extérieure (voir aussi Travail)

- Prêt record à l'Inde, No 18, p. 2

### Alberta (voir Éducation et Enseignement)

### Allemagne, Rép. Féd. d'– (voir Accords int.)

### Arctique (voir Nord canadien)

### Arts et Musées (voir aussi Prix et Trophées)

- Exposition de lampes anciennes dans les Maritimes, No 18, p. 3
- Nouvelles publications des Musées nationaux, No 21, p. 2
- Première mondiale de la pantomime, No 19, p. 7

### Aviation (voir Défense nationale)

### Belgique (voir Accords internationaux)

### Brésil (voir Commerce et Industrie)

### CEE (voir Commerce)

### Centrales hydro-électriques

- Les centrales Manic 2 et Manic 1, No 18, p. 5

### CNRC (voir Subventions)

### Commerce et Industrie (voir aussi Accords int.)

- Il faut réduire le prix des livres étrangers, No 19, p. 3
- Du bétail pour le Brésil, No 19, p. 4
- Perspective d'un commerce élargi avec l'Europe, No 21, p. 1
- Vente de blé à la Corée, No 20, p. 6
- " à la Syrie, No 21, p. 2
- " au Brésil, No 18, p. 5

### Communications (voir aussi Accords int.)

- Le réseau géodésique canado-américain, No 21, p. 3
- Les droits d'auteur et la télévision par câble, No 21, p. 3

### Consommation

- Normes d'inflammabilité pour articles de literie, No 21, p. 6

### Constitution et Gouvernement

- Nouveau chef pour le NPD, No 20, p. 2

### Coût de la vie (voir Commerce et Divers)

### CTC (voir Travail)

### Défense nationale (voir aussi OTAN)

- La semaine des cadets de l'air, No 19, p. 5

### Éducation et Enseignement (voir aussi Francophonie)

- Diffusion du livre québécois aux États-Unis, No 19, p. 6
- Une idée du "communiversité" en Alberta, No 19, p. 5

### États-Unis (voir Communications, Éducation et Pollution)

### Europe (voir Aff. extérieures et CEE)

### Francophonie

- Conférence des États d'expression française sur l'Éducation, No 20, p. 6

### Inde (voir Aide extérieure)

### Indiens et Esquimaux (voir Arts et Musées)

### Main-d'oeuvre

- Réponse enthousiaste au programme "Perspectives-Jeunesse", No 20, p. 3

### Mines (voir Nord canadien)

### Nord canadien

- L'aide à l'exploration minière, No 21, p. 4

### OACI (voir Subventions)

### OEA (voir Affaires extérieures)

### OEE (voir Commerce)

### OTAN (voir Divers)

### Pékin (voir Aff. extérieures et Sports)

### Pollution

- Le Canada exporte de l'eau potable aux États-Unis, No 20, p. 4
- Un appel aux jeunes pour assurer la propreté des parcs, No 19, p. 4

### Polymer Ltée, Sté

- Budget de la –, No 19, p. 6

Postes

- Timbres de la Radio et du Recensement,  
No 19, p. 5
- Des femmes dans le monde des hommes  
(photo-reportage), No 20, p. 5

Prix et Trophées

- Attribution des Prix Molson, No 19, p. 7

Québec (*voir* Éducation et Enseignement)

République Dominicaine (*voir* Commerce)

Richesses naturelles (*voir aussi* Nord canadien)

- Exposition itinérante pour la conservation,  
No 19, p. 3

Santé et Bien-être

- Création d'une chaire de pneumologie,  
No 20, p. 2
- Étude sur les plans des pénitenciers,  
No 21, p. 4
- Les Canadiens fument moins, No 20, p. 4
- Une installation de soins double sa capacité,  
No 18, p. 6

Sciences (*voir* Accords et Subventions)

Sharp, M.M. (*voir* Affaires extérieures)

Sports

- Pékin sourit aux pongistes, No 20, p. 6

Statistiques (*voir* Tourisme)

Subventions

- Bourses en sciences du CNRC, No 19, p. 6
- à l'OACI, No 19, p. 4

Syrie (*voir* Commerce)

Tourisme

- Premier relevé du — au Canada, No 18, p. 4

Travail (*voir aussi* Main-d'oeuvre)

- Conférence des ministres du Travail, No 21, p. 3
- La CTC et le développement international,  
No 19, p. 7

Trudeau, M. P.-E. (*voir* Divers)

Visites et Voyages (*voir* Affaires ext.)

Divers

- Questions militaires et économiques — Réponses  
de M. Trudeau (interview de M. Trudeau à  
Brandtford, Ont.), No 18, p. 1